

**COMPTE RENDU DU CHS-CT des  
15 OCTOBRE ET 3 NOVEMBRE 2015  
Fusions de SIE – fermeture de la RF  
Déménagements des TM Ivry et Vitry - PCR**

Suite à la liminaire intersyndicale (cf ci-après), la direction répond qu'elle n'a pas de commentaire à faire sur les politiques du gouvernement. Elle n'est là que pour les appliquer et faire fonctionner le mieux possible les services leur but n'étant pas de faire passer les réformes en force.

La CGT rappelle que lors de la séance boycottée du 09 octobre 2015, la Direction avait répondu : « nous pouvons toujours en discuter, mais la décision finale nous appartient ». Si ce n'est pas du mépris vis à vis des agents et des représentants du personnel, qu'est ce donc ? La CGT a reproché à la Direction de décliner les réformes nationales avec un zèle énorme et un rythme forcé, sans réelle concertation.

La Direction répond que ce qu'on pourrait lui reprocher, c'est de ne rien faire dans un monde en constante évolution, « si on ne fait rien, on est foutu ».

Les OS ont déploré de ne pas avoir eu les bons plans dès le début. Le Direction a répondu que les erreurs matérielles ne changeaient rien au débat et a précisé que toutes les remarques feraient l'objet d'un examen et seraient prises ou non en compte en fonction de leur nature. La CGT a rappelé le règlement du CHS-CT prévoit que tous les documents, pour être valablement validé, doivent être présenté aux élus 15 jours avant. Que tout est bon pour faire passer en force les réformes et liquider le service public.

La direction a répondu que le service public se devait d'être efficace.

Malgré les réticences de la Direction, les OS ont réussi à faire inverser l'ordre du jour, afin de commencer par le budget.

En effet, une part importante du budget restait à répartir. Pour la CGT, il n'est pas question de de rendre le budget restant à BERCY, qui diminue déjà les crédits attribués, pourtant largement insuffisant.

### **A) BUDGET**

Les actions votées pour cette fin d'année sont les suivantes :

#### **1- DNID**

- Acquisition de bras support double écrans (accord à l'unanimité des OS)

La CGT encourage la DDFIP94 a harmoniser les écrans afin d'utiliser le même système.

- Aménagement d'un poste avec pupitre et fauteuil (accord à l'unanimité des OS)

#### **2- DOUANES**

- Acquisition de bouchons d'oreilles, de gants kevlar, de chasuble et de brassards.

La CGT n'a pas voté en faveur de ce projet, puisque ce n'est pas au CHS de payer ce genre d'équipements individuels mais à l'administration.

#### **3- DDFIP**

- Opérations de désamiantage à SINT MAUR.

La semaine dernière, un revêtement amianté supplémentaire a été découvert sous le flochage. Il n'était pas prévu qu'il y ait une double couche d'amiante. Cela entraîne un surcoût qui n'était pas prévu de 25 980 € TTC. L'ensemble des OS a voté favorablement à cette action, le désamiantage étant une priorité.

- Portes coupe feu avec oculus sur CRETEIL / porte palière DAJ / PMR NORD VAL DE BIEVRE, CHENNEVIÈRE et FRESNES (accord à l'unanimité des OS).

- Motorisation d'une porte pour accessibilité handicapé

- Motorisation des trappes de désenfumage et centrale incendie à VITRY (accord à l'unanimité des OS)

- Enlèvement de la plate-forme PMR à CHOISY (accord à l'unanimité des OS)

- Casiers range-pièces.

La CGT n'était pas favorable à cette action puisqu'en attente des résultats de l'enquête de l'ergonome sur les postes caissiers.

- Remplacement de la mototurbine du local courrier (renouvellement de l'air).
- Supports double écrans à hauteur du budget restant.

## **B) RESTRUCTURATIONS**

### **INSTALLATION DU SIE DE VITRY A VILLEJUIF**

- PROBLEME DE L'AMIANTE A VILLEJUIF. Après demande de la CGT, la Direction a confirmé que les opérations se feraient le samedi. Le lundi serait chômé pour permettre les analyses. Les agents réintégreraient les services dès lors que les résultats des analyses seront affichés.
- SUPPRESSION DE LA CLOISON DU COULOIR 1<sup>ER</sup> ETAGE. La cloison ne sera pas abattue car problème de chauffage.
- TOILETTES FEMMES. Les problèmes d'évacuation empêchent de rajouter des toilettes.
- PARKINGS. Seules 7 places seront disponibles pour 12 arrivants. S'il venait à manquer de place de parking, les mêmes règles de priorisation qu'à CRETEIL seront appliquées.
- La CGT a souligné que sur les plans, aucune place n'était prévue pour un EDR ou vacataire. Aucune réponse n'a été apporté à ce sujet.
- DEMENAGEMENT. Il sera assuré par une entreprise. Les agents auront seulement leurs affaires personnelles à mettre en cartons. Les armoires seront vidées par les déménageurs. Les agents devront assurer l'archivage afin que l'équipe logistique procède au pilonnage. A ce stade, la CGT insiste pour obtenir une note départementale sur l'archivage.

Les OS ont demandé une suspension de séance. Les 3 OS ont rédigé une délibération commune demandant le recours à un expert agréé pour toutes les restructurations, avant de donner un avis.

La Direction a répondu qu'il ne s'agissait que d'opérations de gestion ne mettant pas en péril la santé des agents. Elle ne voyait donc pas l'utilité de nommer un expert dans ce cas. Les OS ont insisté. La CGT a rappelé que depuis 2012, la demande de nomination d'un expert était l'une des prérogatives des représentants du personnel.

### **TRESORERIE DE VITRY**

- PARKING : pas de sujet, il y a largement assez de places.
- Utilisation de la salle de réunion par l'agent CSP à examiner.
- TOILETTES : pas de sujet.
- Création d'un box sécurisé.
- La CGT a rappelé que sur VITRY, il y avait une population spécifique qui implique un accueil important et personnalisé, qui doit être d'aussi bonne qualité que les autres. Tant le SIP que la trésorerie municipale accueillent énormément de monde, ce qui va entraîner un accueil ingérable et des files d'attentes interminables lorsque les deux services seront sur le même site. Les OS ont demandé à ce que leur soit communiqué le taux de fréquentation de la trésorerie municipale et du SIP.

### **INSTALLATION DU SIE D'IVRY A CHARENTON**

A part nous avoir informé que le diagnostic amiante avant travaux allait avoir lieu, beaucoup de questions sont restées sans réponse.

La CGT a rappelé les normes données par le code du travail concernant les distances de recul des agents pour positionner les bureaux à respecter.

La Direction a rappelé qu'il n'y aurait pas de place de parking supplémentaire.

La CGT a posé le problème du tarif cantine qui n'est pas le même qu'à IVRY. Sans suite.

### **PCRP**

Le contre-projet proposé et signé par l'ensemble des agents de fiscalité immobilière a été présenté à la Direction. Il nous a été répondu qu'une réflexion était menée pour le site de CRETEIL où tout pourrait être réuni.

A l'ordre du jour, se posait la question du déploiement des 5 BFI au 1<sup>er</sup> septembre 2016 sur les pôles enregistrement. Aucune réponse n'a été apporté.

Suspension de séance.

Reprise du CHS-CT du 15 octobre 2015.

La séance du 3 novembre à débiter avec la lecture du Communiqué du SIE de Vitry Sur Seine, initialement proposé en lecture au CTL, mais contenait de nombreux points concernant le CHS-CT.

Cette lecture a donc été faite au nom de certains agents du SIE de Vitry sur Seine.

En réponse, M. BRUNET a annoncé, suite à cette lecture, que tous les points énumérés faisaient partie de leurs préoccupations, et que ces points avaient déjà été pris en compte.

Il est également prévu qu'une équipe de la direction se rende sur les sites concernés afin de pointer le mobilier nécessaire, de manière exhaustive.

Concernant les places de parkings, il a été affirmé par la direction qu'il n'y avait pas de sujet car 7 places sont disponibles à Villejuif, avec seulement 3 ou 4 demandes des agents.

La demande formulée par les 3 organisations syndicales d'une expertise portant sur ces différentes restructurations, a été rejetée par la direction. Il apparaît, d'après M. Brunet, que cette demande d'expertise n'est pas nécessaire, car plusieurs services sont concernés, et non pas un seul. Par ailleurs, il affirme que ces restructurations n'ont aucun impact sur le travail des agents, leurs conditions de travail, et n'entraîne aucune gêne pour les agents.

Suite à ces décisions, les 3 organisations syndicales ont demandé l'avis de l'inspecteur sécurité santé au travail (ISST), afin d'entamer une procédure de « désaccord sérieux et persistant ».

Le CHS-CT a donc pris la décision de faire appel à la médiation de l'ISST.

Il apparaît également, après de nombreux échanges, que les plans fournis à l'ISST et au médecin de prévention étaient erronés, sans échelles, et incomplets. L'ISST a décidé de procéder à la visite des sites concernés.

#### **FERMETURE RECETTE DES FINANCES DE NOGENT**

Les différentes problématiques ont de nouveau été exposées.

La demande de déplacement de cloison n'a pas été retenue, compte tenu du prix élevé de cette opération.

Aucune proposition concrète n'a été faite, il a seulement été indiqué qu'une solution serait trouvée pour les trois personnes concernées.

Les 3 organisations syndicales, ont décidé de surseoir au vote, dans l'attente des éléments d'informations nécessaires.

#### **DEMENAGEMENT DE LA TRESORERIE D'IVRY-SUR-SEINE**

La CGT finance a réaffirmé que les collègues ne souhaitent pas déménager.

Concernant le local informatique, la direction a effectué une demande auprès du propriétaire, sans aucune réponse pour le moment. Cette pièce supplémentaire, occasionnerait un point de fragilité compte tenu de sa disposition.

Conformément aux souhaits du personnel, la CGT insiste sur la nécessité de disposer d'un véritable accueil pour les convoyeurs de fonds, de pouvoir descendre les pièces en une seule fois, de conserver impérativement la salle de comptage, du fait du bruit et de la place requise.

Le coffre de l'ancien SIE étant trop petit, la CGT demande que le box soit transformé en salle de coffre. La direction parlant d'une installation sur plusieurs étages, la CGT a rappelé que les collègues n'y sont pas favorables du fait d'une manutention importante.

La CGT a insisté sur le fait que les collègues ont besoin de disposer en permanence des dossiers des armoires vivantes. Or, sur le plan, ces armoires sont prévues dans une salle à part, ce qui va entraîner de nombreux déplacements perturbant le travail.

De plus, la CGT demande que le premier open-space se situe après l'accueil du fait de l'affluence ou sinon qu'une insonorisation soit mise en place.

La CGT pointe un manque de superficie entraînant des conditions de travail difficiles pour les agents (bureaux trop serrés, armoires et tables de décharge non prévues, bureau EDR non prévu, etc.). La direction répond qu'on ne trouvera pas de place supplémentaire. .

## QUESTIONS GENERALES

Les fiches de signalement et les rapports d'alerte incendie ont été examinés par le CHS-CT.

# DECLARATION LIMINAIRE INTERSYNDICALE



Créteil, le 15 octobre 2015

Monsieur le Président du CHSCT,

Depuis plus de 10 ans, les orientations politiques et budgétaires ont conduit à une dégradation constante des conditions de vie au travail des agents de nos ministères par les programmes de suppressions massives d'emplois, par des contraintes budgétaires accrues, et des restructurations incessantes.

Aucune catégorie de personnel n'est aujourd'hui épargnée par la souffrance au travail, comme en attestent les derniers résultats de l'observatoire interne, ainsi que les divers rapports des acteurs de prévention.

En 2012, les évolutions législatives et réglementaires sur le fonctionnement des CHSCT auraient dû conduire l'Administration à dépasser les simples déclarations d'intention et à prendre de véritables engagements, afin de rendre concrète l'amélioration tant attendue des conditions de vie au travail des agents.

Force est de constater qu'il n'en a rien été. Aucun moyen supplémentaire n'a été alloué, l'administration ne reconnaissant pas toutes les prérogatives des CHSCT : pire elle porte entrave à leur fonctionnement !

Comment peut-on afficher une ambition en matière d'amélioration des conditions de travail, lorsque les plans massifs de suppressions d'emplois se poursuivent, que l'on connaît une régression sans précédent des plans de qualifications, que la revue des missions et l'évolution de l'organisation territoriale de l'Etat conduisent à un nouvel abandon de missions de services publics.

La négociation d'un accord sur la prévention des risques psycho-sociaux a échoué. Pourtant, depuis le mois de novembre dernier, Bercy connaît les propositions des organisations syndicales des Finances. Elles sont réalistes, détaillées et constructives. Or, elles n'ont même pas été discutées !

Pour nous, il y a urgence aujourd'hui à passer de la parole aux actes. Il vous appartient de démontrer que dans ce domaine nous ne sommes plus dans l'affichage et la communication, mais bien dans la prise en compte de réalités très dégradées dans les services, qui nécessitent des mesures concrètes à mettre en place au bénéfice des agents.

Passer de la parole aux actes ce n'est pas démanteler le service public en augmentant la détresse des agents ; Passer de la parole aux actes ce n'est pas passer des projets en force sans même établir le budget des travaux qui permettraient d'améliorer en conséquence les conditions de travail ; Passer de la parole aux actes c'est avancer dans la concertation réelle en prenant en compte les besoins et les aspirations des populations, des élus locaux et des agents.

Force est de constater que le dialogue social n'est pas plus à la mode à la DDFiP du Val-de-Marne qu'au ministère des finances ou au niveau du premier ministre.

Le passage en force du PPCR par Manuel VALLS - contre l'avis majoritaire des organisations syndicales – ou le déni de démocratie appliqué par Bruno Parent concernant les fiches sur les règles de gestion à la DGFIP augure mal des nouveaux passages en force que vous souhaitez décliner, Monsieur le directeur Départemental, sur le Val-de-Marne. En effet, c'est bien à vous directeurs départementaux que les organisations syndicales s'adressent. Que ce soit le projet stratégique des douanes ou la démarche stratégique de la DGFIP, ces réformes mises en place au pas de charge ne visent qu'à supprimer des emplois et donner l'illusion d'économies budgétaires.

Or pour faire des économies budgétaires il vaut mieux s'attaquer aux salariés qu'aux banques, aux entreprises ou aux gros actionnaires.

Pour nous ce ne sont pas les emplois qu'il faut supprimer mais plutôt les cadeaux aux plus riches comme le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emplois) qui vident les caisses de l'Etat, ce n'est pas le service public qu'il faut réduire mais les injustices sociales, ce n'est pas la chasse au syndicaliste qu'il faut mener mais la guerre aux fraudeurs et aux évadés fiscaux.

Mais comme vous nous l'avez renvoyé le 9 octobre en pleine figure, « *nous pouvons toujours discuter mais la décision finale nous appartient !* ».

Considérez-vous, comme dans les plus hautes sphères de l'Etat, que les représentants élus des syndicats ne sont que des obstacles à vos funestes projets ?

Considérez-vous que notre instance, le CHSCT du Val-de-Marne, n'est qu'une réserve budgétaire pour accomplir votre sombre mission ?

Considérez-vous que les agents, les élus locaux, les usagers n'ont pas leur mot à dire dans ce qui va modifier durablement et en profondeur leur quotidien en dégradant leur cadre de vie ou leurs conditions de travail.

C'est en tout cas ce que vous nous avez déclaré...

Vous pouvez compter sur nous pour relayer ce message : « *Les réformes continueront de faire des victimes, les directions veulent bien en discuter mais au final elle décideront et passeront en force* ». Nous le relaierons auprès des élus de Vitry-sur-Seine et d'Ivry-sur-Seine, qui nous ont tous deux écrit qu'ils ne partageaient pas votre vision des choses sur la disparition du service public des finances publiques de leur ville. Nous le relaierons également auprès des usagers qui devront passer plus de temps dans les transports pour se rendre dans le service compétent.

Vous pouvez aussi compter sur nous pour lutter auprès des agents contre vos projets qui dégradent considérablement l'hygiène, la sécurité, la santé et les conditions de travail de nos collègues autant qu'ils dégradent le service public dans notre département essentiellement sur des secteurs déjà durement touchés par les politiques d'austérité menées depuis des années.

Ce qui est bon c'est un maillage de services publics important pour réduire les inégalités territoriales ; Ce qui est bon ce sont des effectifs plus importants pour lutter efficacement contre la fraude fiscale ; Ce qui est bon ce sont des moyens pour améliorer les conditions de travail des agents ; Ce qui est bon c'est une réelle concertation et un réel dialogue social pour rompre avec les logiques budgétaires et pour remettre l'humain au centre de nos préoccupations ; Ce qui est bon c'est de rompre avec les régressions sociales en conséquences des politiques d'austérité déclinées au niveau de ministère avec zèle par les directions locales.

\*\*\*